



Publié le : 24/12/2025

Conseil de Communauté

Séance du jeudi 11 décembre 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 4 décembre 2025, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62

La séance est ouverte à 18h et levée à 22h23

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX (à compter de la question n°2), Audeux : Mme Agnès BOURGEOIS, Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Besançon : Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°7), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n°25 incluse), Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n°2), Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n°6), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n°2), M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI (à compter de la question n°5), M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n°12 incluse), Mme Lorine GAGLIOLO (à compter de la question n°7), M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n°7), M. Damien HUGUET (à compter de la question n°7), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n°2), Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°8 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à compter de la question n°7), Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°14 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°7), M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°8 incluse), Mme Anne VIGNOT, Marie ZEHAF, Bonnay : M. Gilles ORY, Boussières : M. Eloy JARAMAGO (jusqu'à la question n°33 incluse), Busy : M. Philippe SIMONIN, Byans-Sur-Doubs : M. Didier PAINEAU, Chaleze : M. René BLAISON, Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Champagney : M. Olivier LEGAIN, Champvans-Les-Moulins : M. Florent BAILLY, Châtillon-Le-Duc : M. Martial DEVAUX, Chaucenne : M. Alain ROSET, Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVINET, Chevroz : M. Franck BERNARD, Cussey-Sur-L'Ognon : Jean-François MENESTRIER (à compter de la question n°7), Dannemarie-Sur-Crête : Mme Martine LEOTARD, Deluz : M. Fabrice TAILLARD, Devecey : M. Gérard MONNIEN représenté par Mme Laetitia LARROCHE suppléante, Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN, Fontain : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, Franois : M. Emile BOURGEOIS, Geneuille : M. Patrick OUDOT, Gennes : M. Jean SIMONDON, Grandfontaine : M. Henri BERMOND, La Chevillotte : M. Roger BOROWIK, La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN, Larnod : M. Hugues TRUDET (à compter de la question n°6 et jusqu'à la question n°7 incluse), Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ (à compter de la question n°2), Mamirolle : M. Daniel HUOT, Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE, Mazerolles-Le-Salin : M. Daniel PARIS, Miserey-Salines : M. Marcel FELT, Montfaucon : M. Pierre CONTOZ, Montferrand-Le-Château : Mme Lucie BERNARD (à compter de la question n°2), Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, Nancray : M. Vincent FIETIER, Noironte : M. Philippe GUILLAUME, Novillars : M. Lionel PHILIPPE, Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK représentée par M. Eric BADET suppléant, Palise : M. Daniel GAUTHEROT, Pelousey : Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°7), Pirey : M. Patrick AYACHE (à compter de la question n°7), Pouilley-Français : M. Yves MAURICE, Pugey : M. Frank LAIDIE, Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY (à compter de la question n°7), Roche-Lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER, Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN, Saint-Vit : Mme Anne BIHR, Saône : M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°56 incluse), Serre-Les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA, Thise : M. Pascal DERIOT, Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD, Torpes : M. Denis JACQUIN, Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY, Venise : M. Jean-Claude CONTINI, Vieilley : M. Franck RACLOT, Vorges-Les-Pins : Mme Maryse VIPREY

Etaient absents : Besançon : M. Hasni ALEM, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Beure : M. Philippe CHANEY, Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE, Champoux : M. Romain VIENET, Mamirolle : M. Cédric LINDECKER, Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT, Pouilley-Les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER, Vaire : Mme Valérie MAILLARD, Villars-Saint-Georges : M. Damien LEGAIN,

Secrétaire de séance : M. Gabriel BAULIEU

Procurations de vote : Besançon : M. Hasni ALEM à M. Aurélien LAROPPE, M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Anne BENEDETTO à Mme Aline CHASSAGNE, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n°26), Mme Nadia GARNIER à M. François BOUSSO, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à Mme Marie ZEHAF, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, Mme Valérie HALLER à Mme Lorine GAGLIOLO, M. Damien HUGUET à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°9), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (à compter de la question n°7), Mme Juliette SORLIN à M. Sébastien COUDRY (jusqu'à la question n°6 incluse) , M. Gilles SPICHER à M. Yannick POUJET, M. André TERZO à Mme Frédérique BAEHR (à compter de la question n°7), Mme Sylvie WANLIN à M. Jean-Hugues ROUX, Mme Christine WERTHE à Mme Marie LAMBERT, Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, Champoux : M. Romain VIENET à M. Patrick CORNE, Mamirolle : M. Cédric LINDECKER à M. Daniel HUOT, Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT à Mme Julie CHETTOUH, Pelousey : Mme Catherine BARTHELET à M. Gabriel BAULIEU (jusqu'à la question n° 6 incluse), Pouilley-Les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET à M. Patrick AYACHE, Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY à M. Henri BERMOND (jusqu'à la question n°6 incluse), Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, Vaire : Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD, Villars-Saint-Georges : M. Damien LEGAIN à M. Jacques ADRIANSEN

Délibération n°2025/2025.00438

Rapport n°53 - Programme d'investissement éclairage public pour l'année 2026

Délibération du Conseil de Communauté du 11 Décembre 2025
Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Programme d'investissement éclairage public pour l'année 2026

Rapporteur : M. Yves GUYEN, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n°5	12/11/2025	Favorable
Bureau	27/11/2025	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2026 et PPIF 2026-2029	Montant des opérations :
« Eclairage public urbain et périurbain »	éclairage public urbain : 850 000 € TTC éclairage public péri-urbain : 229 775 € TTC
<i>« Détection de réseaux »</i>	
<i>Sous réserve de vote du BP 2026</i>	

Résumé :
Présentation du programme des travaux d'investissements en éclairage public de l'année 2026 secteur Ville de Besançon et secteur périurbain. Ce programme permettra de déposer, selon les critères d'éligibilité, des demandes de subventions auprès de différents partenaires (Syded, Etat ...).

Dans le cadre de sa compétence éclairage public, la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole va réaliser en 2026 un programme d'investissements permettant de poursuivre la rénovation de son parc en leds afin de favoriser les économies d'énergie dans le cadre du plan de sobriété énergétique. Ce programme est défini selon les demandes des communes et des différents maitres d'ouvrage d'opérations impactant l'éclairage public en tenant compte des aspects biodiversité et des critères de pollution lumineuse.

Ce programme est susceptible de bénéficier de subventions de la part du Syded et d'autres partenaires.

ZONE URBAINE – Programme 2026

- Sur la ligne de crédit Eclairage public urbain et pour un total de 850 000 € TTC, le programme de travaux Eclairage Public 2026 - Zone Urbaine est constitué des opérations suivantes :

1.TRAVAUX NEUFS ET RENOVATION (Création de nouveaux points lumineux en leds, remplacement luminaires existants par luminaires leds)

Programme principal :

Quartier Battant

Parvis monument aux Morts, parvis gare Viotte, parvis Bruand, avenue Edgard Faure - tranche 3, rues Deubel, de la Madeleine, De Vignier, de l'Ecole, Richebourg, Grand Charmont, Petit Charmont, Arènes, quai de Strasbourg

Quartier Chailluz/St Claude/Torcols

Chemin de la Ferme Dormoy

Quartier Montboucons/ Montrapon

Rues Jouchoix, Gay Lussac, Cité des Montboucons

Quartier Clairs Soleil/Vareilles

Rue de Chalezeule

Quartier Orchamps/ Palente/ Saragosse
Combe Saragosse - tranche 2, impasse Montarmots

Quartier Centre/Chapelle des Buis
Chemin de Malpas, Chapelle des Buis, rue de la Jourande, rue de Pontarlier, quai Vauban

Quartier Bregille
Chemin des Près de Vaux et chemin de Charmarin – tranche 2

Quartier Planoise
Rue Clément Marot

Rocade Nord-Ouest
Bretelles + RN57 secteur Ecole-Valentin

2.PLAN DE MISE EN LUMIERE DE LA CITADELLE (Opération travaux pour rénover et adapter l'éclairage de mise en valeur des remparts et du glacis de la Citadelle aux enjeux de biodiversité)

Après la phase avant-projet réalisée par Atelier Jeol, l'opération mise en lumière de la Citadelle s'est poursuivie en 2025 avec l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au groupement Zanin et Gautheron Architecte avec pour mission de réaliser les études Projet et de constituer les dossiers réglementaires permettant d'obtenir les autorisations de travaux sur un immeuble protégé au titre des Monuments Historiques mais aussi d'établir les dossiers de consultation des entreprises liés aux travaux de la première phase pour une attribution des marchés correspondants en fin d'année.

Les travaux débuteront en début d'année 2026 en tenant compte de l'arrêté de protection de biotope avec une mise en service à la fin de l'été.

Le financement des travaux sera assuré sur 2025 et 2026.

3.TRAVAUX DE MODERNISATION ELECTRONIQUE (Transformation de luminaires qualitatifs à source classique en luminaires leds type RETROFIT)

Programme principal :

Rétrofit TRAM
Depuis Vaîtes jusqu'à Polygone
Depuis Fontaine Argent jusqu'à la gare Viotte
Rues diverses

4.TRAVAUX ARMOIRES ELECTRIQUES COMMUNICANTES (Mise en réseau des armoires d'éclairage public pour optimisation exploitation)

Raccordement au réseau de fibre optique SML des armoires d'Eclairage Public

Rénovation armoires d'éclairage public seconde génération

5.ACCIDENTS ET DEGRADATIONS

Remplacement patrimoine éclairage public suite à accidents sur domaine public

6.RELEVE PATRIMOINE et MISE EN PLACE GMAO

Relevé de patrimoine pour constitution d'une base patrimoniale en vue de la mise en place d'une solution de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO)

7.GESTION DES RISQUES

Contrôles mécaniques de mâts
Selon planification pluriannuelle

Contrôles électriques
Contrôles électriques des installations non permanentes
Contrôles électriques des installations d'éclairage public selon planification pluriannuelle

- Sur d'autres lignes de crédit comme Requalification urbaine ou Programme de rénovation urbaine, les opérations suivantes sont programmées en incluant l'éclairage public :

8. TRAVAUX DE REQUALIFICATION ET RENOVATION URBAINE

- Rue Albert Pasche
- Cours CCAS Allende
- Ilot Van Gogh
- Abords Gymnase Diderot
- Abords école Champagne
- Abords lycée St Jean - rue Violet
- Rue de Dole - Piste cyclable entre la rue Dornier et la place Saint Ferjeux
- Secteur Saint-Jacques - Espaces publics
- Passerelle Jean Abisse Démolition - Reconstruction
- Ilot Bacchus
- Rue de l'Ecole
- Rues du Bougney, Querret, Leroy, avenue Villarceau,
- Chemins des Planches, Vieilley et rue Resal

Le SYDED serait susceptible d'apporter une aide financière de 125€ par point lumineux rénové pour le secteur urbain dans la limite du plafond annuel défini lors du comité syndical du 4 décembre 2020 et applicable à compter du 1^{er} février 2021 de 129 500€ (8750€ + 23x5250€ pour une population de 119 198 habitants)**ZONE PÉRI URBAINE – Programme 2026**

Le programme de travaux Eclairage Public 2026 - Zone Péri Urbaine est constitué des opérations suivantes :

- Programme principal (basé sur la lettre de cadrage budgétaire et le plan pluriannuel d'investissements réduisant le budget d'investissements péri urbain à 229 775€) :

10. TRAVAUX NEUFS ET RENOVATION (Création de nouveaux points lumineux en leds, remplacement lumineux existants par lumineux leds)

BOUSSIERES

Rénovation secteur rue du Stade, chemin de Chaux, rue du Bosquet (2026_041)

CHALEZEULE

Rénovation LED chemin des Vareilles, rue du Tartre (2026_010)

CHAMPVANS LES MOULINS

Rénovation lotissement les Longues Raies (2026_043)

CHAUCENNE

Extension réseaux rue de Moncley (avec FDC) (2026_044)

FONTAIN

Rénovation Combe Bourgogne, chemin sur Crête, rue de la Forêt (2026_046)

GRANDFONTAINE

Rénovation par rétrofit place de la Bascule + déplacement luminaire chemin du Founelot (2026_049)

MAMIROLLE

Rénovation LED, rues de la Chapelle, du Moulin, Donzelot (2026_005)

MARCHAUX

Rénovation LED, rue des Ecoles (2026_036)

MISEREY SALINES

Rénovation LED, rue des Chênes (2026_004)

MONTFAUCON

Rénovation LED, rue de la Vierge, rue des Vignerons (2026_006)

MONTFERRAND LE CHÂTEAU

Rénovation secteur rue des Salines et rue des Usines (2026_052)

NOVILLARS

Parc Broch d'Hotelans (2026_030)

PIREY

Rénovation rue des Acacias, rue des Tilleuls, rue des Noisetiers, rue de la Charlotte (2026_056)

RANCENAY

Extension de réseaux chemin des Près Rondot (avec FDC) (2026_060)

SAINT VIT

Rénovation secteur rue de la Hourette et chemin de Berthelange + extension de réseaux rue du Moulin à Vent (avec FDC) (2026_061)

- Programme conditionnel n°1:(sous réserve d'attribution de crédits supplémentaires (370 000 €) en DM1 ou DM2)

AVANNE AVENEY

Rénovation secteur rue des Combots, rue de Chenoz, rue du Champs du Noyer (2026_039)

BEURE

Rénovation LED secteur rues de Besançon, de la Cascade et sentier Ecole (2026_040)

BONNAY

Rue Roland Mesnier, nouvelle Mairie, raccordement candélabre (2026_031)

CHAMPAGNEY

Rénovation secteur route de Gray (2026_042)

CHATILLON LE DUC

- Allée de la Chevreuse, pose de deux candélabres supplémentaires (2026_014)
- Chemin des Tilles, pose d'une lanterne supplémentaire devant usine (2026_015)
- Intersection des Sondes, mât solaire (2026_016)
- Route de Devecey D108, dépose de AM-020 et AM-021 ancien 2025_080 (2026_017)

CHEVROZ

Rénovation LED (2026_024)

DANNEMARIE SUR CRETE

Ajout luminaires rue des Fins, rue du Quétis, rue du Champthiau (avec FDC) (2026_045)

DELUZ

Rénovation LED, rue du Clousey (2026_002)

DEVECEY

Rénovation LED, quartier des Vernes (2026_011)

FRANOIS

- Extension réseaux chemin de la planche (avec FDC) (2026_047)
- Rénovation secteur chemin de la Dinde, rue de Verpillière, Point du Jour, chemin Orée du Bois et chemin de la Sommière (2026_048)

LA CHEVILLOTTE

- Mâts solaires, programmation pour coupure de nuit (2026_021)

- La Grange du Bosquet, ajout Mât solaire et déplacement SX-001 (2026_022)

LARNOD

Ajout 2 candélabres chemin des Pierres (avec FDC) (2026_051)

LES AUXONS

Rénovation LED, impasse de l'Aige, rue de Nicoray, rue des Erables (2026_001)

MORRE

Ajout luminaires rue de Maîche et rue du Truchot (avec FDC) (2026_053)

NANCRAY

- Rénovation LED, rue de Vaire, route d'Osse (2026_007)
- D464, ferme des Chênes, déplacement mât solaire (2026_023)

OSSELLE ROUTELLE

Extension réseau chemin Dessus du Village avec pose poteau bois depuis AG-0028 (avec FDC) (2026_054)

PELOUSEY

Rénovation par rétrofit secteur haut de Pelousey, rue du Bouvreuil (2026_055)

POUILLEY FRANÇAIS

Rénovation par rétrofit rue des Genévriers, rue du Stade, chemin de Servole, rue de la Joliotte (2026_057)

POUILLEY LES VIGNES

Rénovation par rétrofit secteur rue de Lausanne (2026_058)

ROCHE-LEZ-BEAUPRE

Rénovation LED 2026, rue des Vaufressons, rue de la Combe St Jacques (2026_008)

TALLENAY

Rénovation LED 2026, rue des Chênes, rue Vetrille, rue des Chailles (2026_003)

THISÉ

Rénovation LED 2026, rue du Bois Mûre (2026_009)

VELEMES ESSARTS

Rénovation par rétrofit Grande Rue, rue du Dessus des Vignes, rue de Grandfontaine (2026_063)

- Programme conditionnel n°2 (sous réserve d'attribution de budgets complémentaires, réattribution de subventions ou financement par d'autres lignes de crédits) :

AUDEUX

Rénovation secteur église - salle des fêtes (2026_064)

AVANNE AVENAY

Eclairage chemin piétonnier pharmacie (avec FDC) (2026_065)

BONNAY

Requalification rue de la Clerc (2026_082)

BOUSSIERES

Rénovation secteur maison des loups, chemin de Richet, chemin du Seterot (2026_066)

CHAMPAGNEY

Requalification chemin Grand Mont (2026_083)

CHAMPVANS LES MOULINS

Rénovation centre bourg (2026_067)

CHATILLON-LE-DUC

- Rénovation LED rue Arianne 2 – ZAE (2026_028)
- Rénovation LED Clos Mazarin, chemin Grande Charrière (2026_033)
- Création aire gens du voyage (2026_084)

CHEMAUDIN ET VAUX

- Rénovation place de la Mare, rue du Reteux, chemin de Beauvallon (2026_068)

- Rénovation ZAE rues du Maloubier, Bolivert et D216 (2026_080)

DANNEMARIE SUR CRETE

Rénovation rue des Chanets, lotissement rue de la Prie (2026_069)

DELUZ

Rénovation LED, chemin Piéton (2026_032)

DEVECEY

PEM route de Besançon (2026_085)

FRANOIS

Requalification chemin de l'Oratoire (2026_086)

ECOLE-VALENTIN

Rue de Chatillon, ZAE rénovation LED (2026_027)

GENEUILLE

Dissimulation réseaux centre Bourg rue Lyautey (2026_087)

GRANDFONTAINE

Candélabre à ajouter sur RD sur réseaux existants (avec FDC) (2026_070)

LARNOD

Rénovation RN83 et Clos de la Diligence (2026_071)

MARCHAUX

Rénovation LED ZAE (2026_037)

MISEREY SALINES

Rénovation LED route de la Chapelle (2026_034)

MONTFERRAND LE CHÂTEAU
PEM et covoiturage rue de Besançon (2026_088)

MORRE

- Rénovation rue du Pautey, route des Bois (2026_072)
- Dissimulation réseaux rue du Commerce (2026_089)

NANCRAY

Rue des Carrières (2026_090)

OSSELLE ROUTELLE

Dissimulation réseaux rue de l'Ecluse (2026_091)

PELOUSEY

- Rénovation par rétrofit secteur Chêne Bénit (2026_073)
- ZAE rue de Champ Pusy (2026_092)

PIREY

Rénovation ZAE rue de la Louvière (2026_081)

POUILLEY LES VIGNES

Rénovation par rétrofit secteur RD70 - la Grosse Aige (2026_074)

RANCEY

Rénovation par rétrofit rue de Lavaux, rue de Montferrand (2026_075)

SAINT VIT

- Rénovation ZAE rues du Petit Bas et Vaubrenauts (2026_079)
- ZAE Champs Chevaux (2026_093)

SAONE

ZAE Cheneau Blond (2026_094)

SERRE LES SAPINS

Rénovation secteur rues des Tilleuls, de l'Horizon, des Grands Champs, Vociels et impasse de la Gare (2026_076)

THISIE

- Rénovation LED rue des Vergers, des Andiers, des Passereaux (2026_035)
- ZAE rue des Longues Raies, rue des Bruyères, chemin Combe Balland (2026_095)

TORPES

Rénovation rue de la Corvée et rue d'Osselle (2026_077)

VIEILLEY

Requalification route de Cromary (2026_096)

VORGES LES PINS

Rénovation armoires électriques AB et AD (2026_078)

11. ACCIDENTS, DEGRADATIONS ET TRAVAUX DE MAINTENANCE

ECOLE-VALENTIN

- Rue des Aubépines, AD-017 accidenté (2026_018)
- Rue de Chatillon ZAE, ZF-0030 à remplacer (2026_026)
- Rue des Frênes, AQ-0064 poteau à remplacer ancien 2025_097 (2026_020)

GENEUILLE

- Rue Jonchet, AJ-0011 Accidenté à remplacer (2026_019)

- Rue Abreuvoir, remplacement AG-012 Accidenté (2026_025)

GRANDFONTAINE

Sinistre candélabre zone artisanale (2026_049)

LES AUXONS

Chemin d'accès Gare TGV, Vol de câble (2026_038)

PUGEY

Sinistre candélabre chalet d'Arguel (2026_059)

SAINT-VIT

Mats accidentés (2026_062)

12.GESTION DES RISQUES

Contrôles mécaniques de mâts

Selon planification pluriannuelle

Contrôles réglementaires électriques

Contrôles électriques des installations d'éclairage public selon planification pluriannuelle

Ce programme d'investissement est financé principalement via la ligne de crédit éclairage public périurbain mais également en partie via les lignes de crédits de requalifications de voiries.

Le SYDED serait susceptible d'apporter une aide financière de 175 € par point lumineux installé ou rénové pour les communes de moins de 2 000 habitants et de 125 € pour les communes de plus de 2 000 habitants, dans la limite du plafond annuel par commune défini lors du comité syndical du 4 décembre 2020 et applicable à compter du 1^{er} février 2021, de 8750 € (communes de moins de 1 000 habitants) et de 14 000 € (communes entre 1 000 et 5 000 habitants).

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte du programme de travaux,
- approuve la sollicitation de subventions auprès du SYDED et de tout partenaire susceptible de participer à ces opérations, la collectivité s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

M. Gabriel BAULIEU,
Vice-Président

Pour extrait conforme,
La Présidente,

Anne VIGNOT
Maire de Besançon